



THERMAUVERGNE

Dossier de presse

AUVERGNE THERMALE

Terre de santé



www.auvergne-thermale.com

édition 2017

SOMMAIRE

- 3 **Bienvenue en Auvergne Thermale !**
- 4 **Aux Sources de l'Auvergne Thermale**
- 5 **Le Laboratoire Auvergne Thermale : Hygiène et Qualité des soins thermaux**
- 6 **Des cures thermales dans les 12 orientations thérapeutiques**
- 7 **Des programmes complémentaires spécifiques à chaque pathologie**
- 8 **L'Auvergne précurseur des programmes de soins de suite post-cancer**
- 9 Les Stations de l'Auvergne Thermale **Pôles d'excellence de la prévention**
- 10 Les Stations de l'Auvergne Thermale **Impliquées dans la Recherche Thermale**
- 11 **Les Stations de l'Auvergne Thermale**
- 13 **Thermauvergne : Depuis 1985 au service du thermalisme en Auvergne**
- 14 **Les Dates Clés de Thermauvergne**
- 15 **Thermauvergne en bref...**

BIENVENUE EN AUVERGNE THERMALE !

11 Stations au cœur de la France

L'Auvergne Thermale est la marque sous laquelle l'association intercommunale Thermauvergne effectue la promotion collective du thermalisme présent dans 11 stations thermales : Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Evaux-les-Bains, Le Mont-Dore, Néris-les-Bains, Royat-Chamalières, Vichy.

Son territoire s'étend sur 3 régions et 5 départements (Allier, Cantal, Creuse, Puy-de-Dôme et Saône-et-Loire).

Les stations de l'Auvergne Thermale accueillent chaque année près de 55 000 curistes et l'activité thermale du territoire génère environ 1 000 emplois directs pour une estimation de près de 8 000 emplois indirects et induits.



La Promotion du Thermalisme en mode "durable"

Depuis 1985, Thermauvergne a pour principale mission la promotion des activités thermales de ses stations membres, à savoir : la cure thermale de 3 semaines, les programmes complémentaires, les cures libres et les séjours santé.

Volontairement ancrée dans un esprit "durable" pour être en cohérence avec le caractère écologique et naturel du thermalisme, Thermauvergne articule depuis plusieurs années ses campagnes de communication autour du web (en sus des relations presse et de la participation au Salon des Thermalies) via son site www.auvergne-thermale.com qui prend peu à peu le relais de la brochure papier. "Le Guide de l'Auvergne Thermale" a ainsi vu son tirage diminuer de moitié depuis 2006.



Extrêmement complet, le site www.auvergne-thermale.com recense l'intégralité de l'offre thermale des stations et permet la pré-réservation des cures, des séjours santé et de certains hébergements en ligne.

La Recherche et l'Innovation

Parallèlement à la promotion du thermalisme, Thermauvergne participe au financement des travaux de recherche d'évaluation du Service Médical Rendu par le thermalisme réalisés sous l'égide de l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale).

Thermauvergne a pris également une part active dans le Cluster d'excellence créé en octobre 2013, **Innovatherm** dont les principaux buts sont la mise au point de programmes de prévention santé validés scientifiquement et le développement d'innovations liées à l'eau thermale.

Plus d'informations : www.innovatherm.fr



Editeur : Thermauvergne, Suivi de production : S. Huin s.huin@borvo.com
Banque images : Mariëlsa Niels, Joel Damase, L. Deniel, Les Thermes de Châteauneuf-les-Bains (M. Niels), Les Grands Thermes de La Bourboule (M. Niels), PhoVoor
Création - Mise en page : Sett Communication - A. Lévis, Imprimerie : Porçu

Document réalisé avec le concours financier des Conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal et de la Creuse.



AUX SOURCES DE L'Auvergne Thermale

Des eaux de compositions très diverses

Toutes les stations de l'Auvergne Thermale sont bâties sur des points géologiques remarquables permettant l'émergence naturelle de leurs eaux minérales. Avant d'émerger à la surface, ces sources minérales ont réalisé des parcours souterrains longs de plusieurs centaines d'années, au cours desquels elles se sont chargées en minéraux au contact des différentes roches traversées et se sont élevées à des températures différentes.



STATION	TEMPERATURE DE L'EAU (°C)	CARACTERISTIQUES DE L'EAU
Bourbon-Lancy	54 à 58°C	Chlorurées sodiques - Bicarbonatées mixtes
Bourbon-l'Archambault	55°C	Chlorurées sodiques - Polymétalliques
La Bourboule	58°C	Chlorurées sodiques - Riches en oligo-éléments
Châteauneuf-les-Bains	35°C	Bicarbonatées sodiques - Carbogazeuses
Châtel-Guyon	18°C à 37°C	Chlorobicarbonatées calciques riches en oligo-éléments (Lithium, Zinc, Manganèse, Sélénium) et en Silicium. Uniques par leur teneur en Magnésium
Chaudes-Aigues	82°C *	Chlorurées sodiques - Présence d'oligo-éléments
Evaux-les-Bains	46°C à 61°C	Sulfatées sodiques - Faiblement minéralisées
Le Mont-Dore	38°C à 44°C	Chlorobicarbonatées sodiques - Riches en Silice Carbogazeuses
Néris-les-Bains	53°C	Riches en oligo-éléments (Lithium, Fer, Manganèse, Cuivre, Magnésium) - Chargées en gaz dissous (Azote, Hélium, Argon)
Royat - Chamalières	27°C à 32°C	Chlorobicarbonatées sodiques - Fortement Carbogazeuses (riches en dioxyde de carbone CO2)
Vichy	22°C à 43,5°C	Bicarbonatées sodiques carbogazeuses Riches en oligo-éléments

*Eaux Hyperthermales les plus chaudes d'Europe

Les effets des cures thermales sont directement liés aux compositions chimiques des eaux minérales des sources qu'elles exploitent. Une eau est déclarée minérale lorsque, jaillissant d'une source identifiée, elle possède des caractéristiques physico-chimiques déterminées et constantes, une pureté microbiologique, et a démontré l'existence d'un bénéfice pour la santé. Selon son faciès physico-chimique, l'eau sera utilisée pour une ou plusieurs orientations thérapeutiques.



Les Nouvelles de la Médecine Thermale, CNETH

LE LABORATOIRE AUVERGNE THERMALE : Hygiène et Qualité des soins thermaux

Précurseur en matière de sécurité sanitaire, Thermauvergne a été à l'initiative de la création du Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E) Auvergne Thermale Qualité, qui regroupe l'ensemble des établissements thermaux des stations de l'Auvergne Thermale.

Tous signataires de la même charte de qualité, ces derniers ont créé en 1993 le Laboratoire Auvergne Thermale. Accrédité par le COFRAC en 2013, ce laboratoire effectue un contrôle bactériologique des eaux minérales et autres produits thermaux utilisés dans les établissements thermaux de l'Auvergne Thermale tout au long de la saison, en sus des contrôles officiels, afin d'assurer aux curistes les meilleures conditions d'hygiène.

La Charte de Qualité des établissements thermaux membres du GIE Auvergne Thermale Qualité définit les règles d'hygiène à respecter au niveau des installations techniques, des équipements de soins, du matériel de soin individuel, des sols et du linge.

Démarche Qualité dans les établissements membres du GIE Auvergne Thermale Qualité

Depuis plusieurs années, les établissements thermaux se sont engagés dans la démarche qualité "Aquacert HACCP Thermalisme". Le référentiel Aquacert Thermalisme validé par le ministère de la Santé, les professionnels et les consommateurs est une démarche de maîtrise des risques sanitaires dans les établissements thermaux. Plusieurs établissements thermaux d'Auvergne ont déjà obtenu cette certification pour la qualité de leur produit, l'accueil et le service.

La formation du personnel

En début de saison, le personnel des services de soins et des services techniques bénéficie de séances de formation à l'hygiène au cours desquelles il est procédé, d'une part, à une description pratique des procédures de nettoyage et de désinfection et d'autre part, à des explications pour une utilisation rationnelle des produits d'hygiène (dose, temps de contact à respecter, précautions à prendre lors de la manipulation des produits d'hygiène...).

Le Laboratoire Auvergne Thermale

Dirigé par Corine Chadès-Chaudieu, Docteur en Pharmacie et en Hydrologie, le Laboratoire Auvergne Thermale a pour rôle de renforcer les contrôles sanitaires officiels déjà existants et de garantir ainsi la qualité des eaux minérales et des traitements dispensés aux curistes.

Il effectue un contrôle bactériologique des eaux minérales et autres produits thermaux (boues) ainsi qu'une vérification des conditions d'hygiène et d'efficacité des procédures de nettoyage et de désinfection (prélèvement au niveau des sols et des équipements).



Afin de renforcer sa légitimité auprès des instances sanitaires et de satisfaire au mieux les curistes, le laboratoire Auvergne Thermale a obtenu en début d'année 2013 une accréditation délivrée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) pour son activité de contrôle bactériologique de l'eau. Cette accréditation valide le fait que le laboratoire respecte la norme internationale NF/EN/ISO 17025. La norme porte sur les compétences techniques nécessaires à la réalisation des analyses et sur la mise en place d'un système de management de la qualité.

Plus d'infos auprès du Laboratoire Auvergne Thermale : 04 73 34 72 81

DES CURES THERMALES DANS LES 12 ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES

Plusieurs fois millénaire, le thermalisme est resté attaché à son principe de base : soigner les maladies chroniques par les eaux minérales, les boues et les gaz naturels.

Les 12 orientations de cures

Du fait de l'exceptionnelle diversité de leurs sources minérales, les stations de l'Auvergne Thermale sont habilitées par l'administration de la santé à proposer des cures thermales médicalisées dans les 12 orientations thérapeutiques agréées par la Sécurité Sociale :

- **APPAREIL DIGESTIF ET MALADIES MÉTABOLIQUES (AD)** Châtel-Guyon, Vichy
- **AFFECTIONS DES MUQUEUSES BUCCO-LINGUALES (AMB)**
La Bourboule
- **APPAREIL URINAIRE ET MALADIES MÉTABOLIQUES (AU)** Châtel-Guyon
- **DERMATOLOGIE (DER)**
La Bourboule
- **GYNÉCOLOGIE (GYN)**
Bourbon-l'Archambault, Evaux-les-Bains
- **MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES (MCA)**
Bourbon-Lancy, Royat - Chamalières
- **NEUROLOGIE (NEU)**
Néris-les-Bains
- **PHLÉBOLOGIE (PHL)**
Evaux-les-Bains
- **AFFECTIONS PSYCHOSOMATIQUES (PSY)**
Néris-les-Bains
- **RHUMATOLOGIE (RH)**
Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Evaux-les-Bains, Le Mont-Dore, Néris-les-Bains, Royat - Chamalières, Vichy
- **TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (TDE)**
La Bourboule
- **VOIES RESPIRATOIRES (VR)**
La Bourboule, Le Mont-Dore

La Cure Thermale Traditionnelle de 3 semaines

Les cures thermales durent 3 semaines, à raison de 6 jours de soins par semaine, et sont remboursées par la Sécurité Sociale* à condition d'être prescrites par un médecin (généraliste ou spécialiste).

Selon l'orientation, le forfait de base de la cure comprend 4 à 6 soins thermaux quotidiens (parfois davantage dans le cadre d'une cure de double orientation permettant la prise en charge simultanée de deux affections) prescrits par le médecin thermal qui suit le curiste pendant tout son traitement, avec des visites en début, milieu et fin de cure thermale.

*Taux de prise en charge par la Sécurité Sociale à hauteur de 65% pour les soins thermaux et 70% pour les honoraires du médecin thermal dans le cas général, potentiellement complété à hauteur de 100% par la mutuelle du curiste. Plus d'infos sur le site www.auvergne-thermale.com (rubrique prise en charge).



DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES À CHAQUE PATHOLOGIE

A travers la mise en place de programmes d'Activités Complémentaires à la cure thermale (non pris en charge par la Sécurité Sociale), les stations de l'Auvergne Thermale suivent les pistes de prospective préconisées par le Livre Blanc du Thermalisme, édité par le CNETH (Conseil National des Exploitants Thermaux). Spécifiques à chaque pathologie, ces programmes complémentaires sont basés sur une approche pluridisciplinaire (médecine, diététique, éducation sportive...). Ils comprennent principalement des ateliers individuels ou collectifs d'information et d'échange autour de la pathologie ainsi que des séances d'activité physique et de relaxation, répartis sur les 3 semaines de cure.

Les stations thermales sont d'ores et déjà des lieux privilégiés d'information, d'éducation et de prévention en santé. Les trois semaines de durée de la cure, la qualité environnementale des stations, l'approche spécifique de la crénothérapie et le temps disponible en dehors de toute activité professionnelle sont les atouts qui permettent d'asseoir et de développer cette démarche.

Docteur Marcel GARNIER,
Directeur innovation santé, groupe Médéric

In "Thermalisme et santé publique :
vers de nouvelles convergences,
Livre Blanc du Thermalisme, 2008".

Retrouvez les programmes complémentaires sur
www.auvergne-thermale.com

L'Auvergne PRÉCURSEUR DES PROGRAMMES DE SOINS DE SUITE POST-CANCER

En 2008, l'Auvergne Thermale a été le cadre d'une innovation majeure, plaçant pour la première fois le thermalisme hors du champ des maladies fonctionnelles, à travers le lancement de l'étude PACThe (Programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission complète du cancer du sein en milieu thermal) dans les stations thermales de Châtel-Guyon, Vichy et Le Mont-Dore, en collaboration avec le Centre Jean Perrin et le Pôle Santé République de Clermont-Ferrand.

Publiée en 2013 dans le journal scientifique "European journal of Cancer" (article original sur le site de l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETH) : www.afreth.org), cette étude, qui a démontré l'intérêt d'un séjour thermal post-cancer du sein, a ouvert la voie des Programmes de Soins de Suite en station thermale.



L'Étude PACThe

Principalement financée par l'AFRETH avec l'aide du Conseil Régional d'Auvergne et de Clermont-Communauté, l'étude PACThe a été dirigée par le Professeur Yves-Jean BIGNON (Directeur du département d'oncogénétique du Centre Jean Perrin à Clermont-Ferrand). Cette étude clinique a suivi 251 femmes et a prouvé qu'une prise en charge pluridisciplinaire de deux semaines en station thermale* pour des femmes en rémission complète de leur cancer du sein améliorait leur qualité de vie de façon plus rapide et plus durable que le soin usuel délivré en médecine communautaire. L'étude a notamment montré la supériorité de l'efficacité du séjour thermal sur les critères suivant : qualité de vie, diminution des troubles de l'humeur (dépression), reprise d'une activité physique, contrôle pondéral, sommeil, reprise de l'activité professionnelle, consommation de biens de santé ...

* Programme thermal en pension diététique complète, sans consommation d'alcool, comprenant 4 soins hydrothermaux doux quotidiens (aérobain, douche au jet, douche pénétrante, massage sous l'eau), deux séances quotidiennes de réadaptation physique personnalisée, l'un de type kinésithérapie, l'autre de type activité physique adaptée. Les ateliers visaient à l'acquisition de règles nutritionnelles adéquates. Les patientes bénéficiaient enfin d'un soutien psychologique et d'un accompagnement esthétique.

Les Cures Post-Cancer en Auvergne

Suite logique de l'Étude PACThe, un programme d'éducation thérapeutique après cancer du sein, en milieu thermal (PACS) a été mis en place dans plusieurs stations thermales d'Auvergne.

Le programme PACS a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des femmes en rémission complète par un accompagnement éducatif de 3 semaines, en complément des soins thermaux.

Ce programme, adossé à une cure thermale, est conçu pour les affections suivantes :

- Troubles métaboliques sur la station thermale de Vichy
- Troubles psychosomatiques sur la station thermale de Néris-les-Bains
- Troubles dermatologiques sur la station thermale de La Bourboule
- Troubles veineux / lymphoedème sur la station thermale d'Evau-les-Bains

Il propose, en plus de la cure thermale, un parcours éducatif établi avec la patiente :

- Des rencontres individuelles avec des professionnels de santé
- Des ateliers collectifs ou individuels sur l'alimentation, l'activité physique, le bien-être
- Une activité physique adaptée à la personne

Ce programme a été élaboré par le Professeur Bignon du Centre Jean-Perrin, le Cluster Innovatherm, des professionnels de santé, des exploitants thermaux, avec l'appui méthodologique de l'Association Française pour le Développement de l'Éducation Thérapeutique (Afedt).

LES STATIONS DE L'Auvergne THERMALE PÔLES D'EXCELLENCE DE LA PRÉVENTION

Dès 2006, Thermauvergne a contribué au développement et à la promotion de Cures Libres et de Séjours Santé (6, 9 ou 12 jours), initiant en cela la nécessaire évolution des stations thermales comme centres de prévention des affections chroniques et du vieillissement.

Aujourd'hui, Thermauvergne va plus loin en participant au nouveau cluster d'excellence labellisé par le Conseil Régional d'Auvergne et baptisé Innovatherm, dont l'un des principaux enjeux est le développement de produits de prévention santé validés scientifiquement.

Innovatherm : le cluster thermal d'Auvergne

Créé en octobre 2013, le cluster Innovatherm a pour but de réunir les structures thermales d'Auvergne et des laboratoires de recherche auvergnats afin de développer des produits, soins ou programmes de prévention santé transversaux (soins, activité physique, nutrition, éducation thérapeutique) validés scientifiquement. Les premiers axes de réflexion concernent la mise en place de programmes après cancer sur le modèle de celui de l'étude PACThe et la création d'un programme d'éducation thérapeutique pour prévenir l'arthrose.

Le cluster thermal compte dans ses rangs les entreprises thermales d'Auvergne mais aussi des structures aussi variées que Thermhôtel (groupement d'hôteliers partenaires des thermes), Electerre de France ou encore le Centre d'Oncologie Jean-Perrin et bien-sûr Thermauvergne et le GIE Auvergne Thermale Qualité.



Le second objectif de ce Cluster est de réfléchir à d'autres formes de valorisation de la ressource thermale dans des domaines aussi variés que l'agroalimentaire, la beauté et la cosmétologie, le tourisme de bien-être ou encore les énergies renouvelables (géothermie).

L'objectif pour les stations d'Auvergne est de se positionner auprès du grand public mais aussi des autorités de santé comme l'ARS (Agence Régionale de Santé) en tant que "Stations de Pleine Santé". Elles souhaitent ainsi inventer des formats de cure inédits en s'appuyant sur leurs infrastructures thermales et touristiques.

Plus d'informations : www.innovatherm.fr



Les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale

Proposés sur des durées allant de 6 à 12 jours, les Séjours Santé de l'Auvergne Thermale sont des formules thermales plus courtes que la cure traditionnelle et non remboursées par la Sécurité Sociale.

Pour plus de facilité, tous ces séjours sont proposés en pré-réservation sur le site www.auvergne-thermale.com avec hébergement Thermhôtel, groupement d'hôteliers indépendants implantés dans les stations thermales du Massif Central et partenaires des établissements thermaux de l'Auvergne Thermale (www.minicure.com).

LES STATIONS DE L'Auvergne Thermale Impliquées dans la Recherche Thermale

Depuis la création de l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale) fin 2004, les stations de l'Auvergne Thermale participent activement à des programmes de recherche multi-centriques financés au plan national afin de valider le SMR (Service Médical Rendu) du thermalisme.

Certaines stations poursuivent parallèlement leurs efforts de recherche à leur échelle et contribuent également à faire progresser la littérature scientifique relative à la médecine thermale.

• Etude Thermes & Veines : Evaux-les-Bains

Evaux-les-Bains a participé à l'étude multi-centrique Thermes & Veines dont le but était d'évaluer l'efficacité de la cure thermale dans la prévention des ulcères de jambe dans l'insuffisance veineuse chronique sévère.

• Etude SPECTh : Nérès-les-Bains

Nérès-les-Bains a fait partie des sites sur lesquels s'est déroulée l'Etude SPECTh (Sevrage de psychotropes par éducation psychothérapeutique en cure thermale). Cette étude a démontré la faisabilité d'une intervention éducative destinée au sevrage en benzodiazépines et délivrée lors du déroulement d'une cure thermale. Les résultats du suivi à 6 mois de cette population initiale sont particulièrement encourageants : au 3^e comme au 6^e mois, 43% des patients avaient cessé toute consommation de benzodiazépines tandis qu'au 6^e mois, 80% des patients avaient complètement cessé ou réduit d'au moins moitié leur consommation.

• Etude MAATHERMES : Vichy et Châtel-Guyon

Vichy et Châtel-Guyon ont participé à l'étude multi-centrique Maathermes qui a démontré la supériorité de l'efficacité de la cure thermale (orientation AD : Affections Digestives et Métaboliques) de trois semaines pour une perte de poids significative et durable par rapport à un accompagnement classique par le médecin traitant.

• Etude PACThe : Châtel-Guyon, Le Mont-Dore et Vichy

(Programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission complète du cancer du sein en milieu thermal) - Voir "L'Auvergne, Précurseur des Soins de Suite en Station Thermale"

• Etude STOP-TAG : Nérès-les-Bains

Nérès-les-Bains a participé à l'étude multi-centrique STOP-TAG qui a montré que la cure thermale (orientation PSY : Affections Psychosomatiques) était plus efficace que le Deroxat®, le médicament de référence dans la prise en charge du Trouble Anxieux Généralisé (TAG).

Plus d'infos sur le site de l'AFRETH : www.afreth.org

• Et aussi :

Etude de l'efficacité de la CO2-thérapie thermale de Royat - Chamalières dans le traitement de l'AOMI (Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs).

Publiée dans la Revue VASA 2009 : 38, 213-224

LES STATIONS DE L'Auvergne Thermale

Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

En Bourgogne du Sud, la petite ville de Bourbon-Lancy accueille les curistes dans un univers historique mêlant l'ambiance médiévale de la ville haute à l'architecture cossue du quartier thermal. Authentique et familial, l'établissement thermal de Bourbon-Lancy propose des cures thermales pour traiter les rhumatismes et les maladies cardio-artérielles, en particulier l'hypertension et les séquelles d'infarctus du myocarde.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH), Maladies Cardio-Artérielles (MCA)

Indications : Arthrose, Fibromyalgie, Hypertension artérielle, Séquelles de l'infarctus du myocarde...

Saison Thermale : du 29 mars au 10 novembre 2017

Contact : 03 85 89 18 84 - www.thermes-bourbon-lancy.com

Bourbon-L'Archambault (Allier)

Veillée par l'ancienne forteresse militaire des Ducs de Bourbon, la station de Bourbon-L'Archambault accueille les curistes dans une ambiance propre aux lieux qui connurent les riches heures de l'histoire de France. Classé Monument Historique, l'établissement thermal, l'un des plus beaux d'Europe grâce à ses décors en faïences polychromes, propose des cures thermales pour traiter les rhumatismes et les affections gynécologiques.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH), Gynécologie (GYN)

Indications : Arthrose, Fibromyalgie, Hypofonctionnement ovarien, Infections gynécologiques chroniques...

Saison Thermale : du 16 mars au 18 novembre 2017

Contact : 04 70 67 07 88
bourbonlarchambault@chainethermale.fr

La Bourboule (Puy-de-Dôme)

Bâtie le long de la Dordogne, La Bourboule est une petite ville à l'architecture Belle Epoque, au cœur du Massif du Sancy. Située à 850 m d'altitude, la station bénéficie d'une qualité d'air exceptionnelle, idéale pour soigner l'asthme et les allergies de toute la famille en cure "Voies Respiratoires". La station propose également des cures "Dermatologie" avec un programme spécifique pour les séquelles cutanées des traitements du cancer.

Orientations Thérapeutiques : Voies Respiratoires (VR), Dermatologie (DER), Affections des Muqueuses Bucco-Linguales (AMB), Troubles du Développement de l'Enfant (TDE)

Indications : Asthme, Allergies respiratoires, Eczéma (enfant, adulte), séquelles de brûlures, parodontopathies...

Saison Thermale : du 6 février au 4 novembre 2017

Contact : 04 73 81 21 00 - www.grandsthermes-bourboule.com

Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme)

Petit village de 300 habitants érigé sur les berges de la Sioule, dans le territoire des Combrailles, Châteauneuf-les-Bains est la destination thermale idéale pour les curistes passionnés de pêche à la mouche et amoureux de la nature. Située au-dessus de la rivière, son établissement thermal propose des cures pour traiter les affections rhumatologiques. Après un important programme de travaux, il présente un nouveau visage depuis la saison 2015.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH)

Indications : Arthrose (toutes localisations), Arthrite, Séquelles de traumatismes

Saison Thermale : du 8 mai au 21 octobre 2017

Contact : 04 73 86 67 49 - www.thermes-chateauneuf.com

Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)

Au cœur du Pays de Volvic, Châtel-Guyon est un modèle de Ville d'Eaux Belle Epoque avec Casino, Thermes, Grands Hôtels et Villas à l'architecture de la fin du XIX^e siècle. Proposant de nombreux concerts et spectacles tout au long de la saison, c'est une station festive, spécialisée dans le traitement des rhumatismes, des affections digestives - en particulier les troubles de l'intestin et le surpoids - et des affections urinaires.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH), Affections Digestives et métaboliques (AD), Affections Urinaires (AU).

Indications : Arthrose dans toutes ses localisations, Troubles de l'Intestin (Colopathie fonctionnelle, MICI...), Surcharge pondérale, Infections urinaires chroniques ou à répétition : cystites, vaginites récidivantes à germes intestinaux...

Saison Thermale : du 20 mars au 4 novembre 2017

Contact : 04 73 86 00 08 - www.thermesdechatel-guyon.fr

Chaudes-Aigues (Cantal)

Nichée entre les Monts du Cantal, de la Margeride et de l'Aubrac, Chaudes-Aigues offre aux curistes l'ambiance typique des villages cantaliens avec toits de lauze, place du marché animée, ancien lavoir et petites rues pavées. Disposant des eaux thermales les plus chaudes d'Europe (82°C à l'émergence), la station propose des cures thermales pour traiter les affections rhumatologiques.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH)

Indications : Arthrose (toutes localisations) Arthrite - Séquelles de traumatismes ostéo-articulaires

Saison Thermale : du 6 mars au 25 novembre 2017

Contact : 04 71 23 51 06 - www.caleden.com

Evaux-les-Bains (Creuse)

Unique station du Limousin, Evaux-les-Bains est une petite station du Pays des Combrailles entourée de collines verdoyantes. Situé en contrebas de la commune, l'établissement thermal offre aux curistes une ambiance calme et sereine ainsi que des équipements modernes pour traiter les rhumatismes, les problèmes de circulations veineuse et lymphatique (lymphoedème du bras) et les affections gynécologiques.

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH), Phlébologie (PHL), Gynécologie (GYN)

Indications : Arthrose (toutes localisations), Insuffisance Veineuse, Varices, Séquelles de Phlébites - Lymphoedème du Bras, Douleurs pelviennes, Troubles de la fertilité

Saison Thermale : du 20 mars au 11 novembre 2017

Contact : 05 55 65 50 01 - www.evauxthermes.com

Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

Située à 1050 m d'altitude, au pied du Sancy, point culminant du Massif Central, le Mont-Dore est la station idéale pour les curistes désirant concilier soins thermaux et activités de moyenne montagne. Classé Monument Historique, l'établissement thermal est l'un des plus beaux d'Europe. Les curistes y bénéficient de soins thermaux pour soulager les rhumatismes et les affections respiratoires dans une ambiance néo-byzantine.

Orientations Thérapeutiques : Voies Respiratoires (VR), Rhumatologie (RH)

Indications : Asthme, Allergies respiratoires, Arthrose (toutes localisations)...

Saison Thermale : du 5 avril au 9 novembre 2017

Contact : 04 73 65 05 10 - lemontdore@chainethermale.fr

Néris-les-Bains (Allier)

A quelques kilomètres de Montluçon, Néris-les-Bains est une petite ville "Belle Epoque" qui a su préserver parcs, jardins, théâtre et casino, villas, hôtels, tennis en terre battue, sans oublier les thermes, dotés des équipements les plus modernes. Leader dans le traitement global des maladies d'origine nerveuse, la station propose des cures thermales "Affections Psychosomatiques", "Neurologie", et "Rhumatologie".

Orientations Thérapeutiques : Affections Psychosomatiques (PSY), Neurologie (NEU), Rhumatologie (RH)

Indications : Stress - Anxiété - Syndromes dépressifs, Affections des nerfs et du système nerveux - Névralgies, Sciatalgies - Maladie de Parkinson : Arthrose (dans toutes ses localisations), Fibromyalgie, Cure post-cancer

Saison Thermale : du 6 avril au 18 novembre 2017

Contact : 04 70 03 10 39 - www.thermes-neris.com

Royat - Chamalières (Puy-de-Dôme)

Située à la lisière de l'agglomération clermontoise et à deux pas du Puy de Dôme et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Royat-Chamalières bénéficie d'un quartier thermal à l'architecture Belle Epoque. Première station thermale d'Auvergne, la station accueille plus de 8000 curistes chaque année venus soigner rhumatismes (arthrose des mains, du dos...) et maladies cardio-artérielles (phénomène de Raynaud, artérite...).

Orientations Thérapeutiques : Rhumatologie (RH), Maladies Cardio-Artérielles (MCA)

Indications : Arthrose des mains, Arthrose du Dos, Fibromyalgie, Artérite, Phénomène de Raynaud...

Saison Thermale : du 13 mars au 28 octobre 2017

Contact : 04 73 29 51 51 - www.thermes-de-royat.com

Vichy (Allier)

Vichy est une ville animée, qui offre aux curistes une architecture thermale exceptionnelle. Ici, les curistes bénéficient de commerces ouverts sept jours sur sept, d'un opéra à la programmation riche et éclectique, de nombreux parcs, d'un golf, d'un hippodrome et d'un plan d'eau équipé d'une base nautique. Spécialiste du traitement du surpoids et des affections rhumatologiques, Vichy dispose de deux établissements thermaux.

Orientations Thérapeutiques : Affections Digestives et Métaboliques (AD), Rhumatologie (RH)

Indications : Troubles de la Digestion (reflux gastro-œsophagien, gastrite...), Surcharge pondérale et ses conséquences (Diabète de type 2, Hyperlipidémie, Hyperuricémie...), Arthrose (toutes localisations)

Saison Thermale : Ouverture des Thermes des Dômes du 23 janvier au 23 décembre 2017

Ouverture des Thermes Callou du 27 mars au 2 décembre 2017

Contact : 0 800 30 00 63 (Numéro Vert) www.destinationvichy.com

THERMAUVERGNE : Depuis 1985 au Service du Thermalisme en Auvergne

Née en 1985 de la volonté du Syndicat Intercommunal Thermal du Puy-de-Dôme et du Syndicat Intercommunal Thermal de l'Allier, l'association Thermauvergne réunit les stations thermales d'Auvergne, du Limousin et de Bourgogne du Sud.

Présidée par le Docteur Danielle FAURE-IMBERT, maire-adjoint de Châtel-Guyon et dirigée par Pierre JAL, Thermauvergne œuvre depuis près de 30 ans à la défense des intérêts des stations thermales d'Auvergne en lien avec les élus, les exploitants thermaux et les pouvoirs publics. Elle effectue par ailleurs la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque "Auvergne Thermale".

Les Missions

Avec le soutien des Conseils Départementaux de l'Allier, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Creuse, Thermauvergne conduit les missions suivantes :

- **L'assistance au développement des stations thermales en relation avec le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Thermauvergne joue un rôle actif dans l'ingénierie, l'accompagnement et le développement des stations thermales, en relation avec le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La priorité stratégique actuelle à mettre en œuvre consiste à passer des stations thermales aux "stations de pleine santé", en proposant une offre diversifiée pouvant aller du thermalisme curatif médicalisé jusqu'au "thermoludisme récréatif" en passant par des séjours de prévention santé.

Thermauvergne accompagne les 2 stations pilotes de cette démarche, Châtel-Guyon et La Bourboule, dans la mise en œuvre du Schéma Directeur "Station Thermale Pleine Santé" et la mise en place de nouvelles offres adaptées.



- **La promotion collective des stations thermales**

Thermauvergne assure la promotion collective des stations membres par des campagnes de communication nationale, ciblées de manière spécifique sur le thermalisme, sous la marque "Auvergne Thermale, Terre de Santé" (relations presse, Internet, éditions, salon des Thermalies...).

- **Action Qualité Meublés**

Depuis 1993, Thermauvergne effectue, les visites de classement et de contrôle des meublés thermaux. Thermauvergne a obtenu la certification des nouvelles normes de classement des meublés et collabore également au label "Clévacances" dans les stations thermales du Puy-de-Dôme.

- **Observatoire de l'Activité**

Thermauvergne, en partenariat avec les établissements thermaux d'Auvergne, procède à l'observation spécifique de la fréquentation des curistes dans les stations thermales d'Auvergne. Cette démarche permet de mieux connaître l'évolution des clientèles des établissements thermaux et centres de bien-être et se révèle être un bon outil d'aide à la décision dans la mise en place de nouveaux projets. Thermauvergne mutualise ces résultats avec le Comité Régional du Tourisme.

- **Participation au financement de la recherche thermale**

Thermauvergne est associée aux travaux menés au plan national par l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales (ANMCT) et par le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) en participant financièrement aux travaux de recherche d'évaluation du Service Médical Rendu par le thermalisme réalisés sous l'égide de l'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale www.afreth.org).

LES DATES CLÉS DE THERMAUVERGNE

1985

Naissance de l'association intercommunale Thermauvergne

Regroupement des Syndicats Intercommunaux Thermaux du Puy-de-Dôme (La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains, Chaudes-Aigues, Le Mont-Dore, Royat-Chamalières, Saint-Nectaire) et de l'Allier (Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains, Vichy).

1992

Aide à la création du Laboratoire "Auvergne Thermale"

Voir la partie "Le Laboratoire Auvergne Thermale : Hygiène et Qualité dans les établissements thermaux de l'Auvergne Thermale"

1993

Participation à la création de Thermhôtel

Groupe volontaire d'une trentaine d'hôtels de tradition indépendants, implantés dans les stations thermales d'Auvergne, partenaires des Thermes et des spas pour la mise en place et la mise en marché de forfaits (séjours bien-être, séjours santé).

Plus d'infos sur www.thermhotel.com

1996

Evaux-les-Bains (Creuse) rejoint Thermauvergne

1998

Thermauvergne participe à la création de la Route des Villes d'Eaux du Massif Central

Avec cinq autres stations (Bourbon-Lancy, Saint-Honoré-les-Bains, Montrond-les-Bains, Vals-les-Bains, Saint-Laurent-les-Bains), Thermauvergne a été partie prenante dans la création de l'association de développement touristique "La Route des Villes d'Eaux du Massif Central".

Plus d'infos sur www.villesdeaux.com

Depuis 2004

Participation au financement de la recherche thermale

Voir paragraphe "Les Missions"

2006

Création des "Séjours Santé de l'Auvergne Thermale"

En 2006, Thermauvergne a contribué au développement et à la promotion des Séjours Santé, initiant en cela la nécessaire évolution des stations thermales vers des centres de prévention des affections chroniques et du vieillissement.

2008

Programme d'Accompagnement des femmes en fin de traitement du Cancer du Sein en stations thermales

Voir "L'Auvergne précurseur des programmes de soins de suite post-cancer"

2010

Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) rejoint Thermauvergne

L'association intercommunale s'étend désormais sur 3 régions et 5 départements (Allier, Cantal, Creuse, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire).

2012

Le Printemps du Thermalisme

Depuis 2012, Thermauvergne organise en mai-juin une opération de communication, notamment via le web, pour valoriser un cycle de conférences médicales et d'ateliers d'éducation à la santé et promouvoir la semaine "Découverte du Thermalisme - 3 soins - 30 euros".

2013

Participation à la création du cluster "Innovatherm"

Voir Partie "Les Stations de l'Auvergne Thermale, Pôles d'Excellence de la Prévention."

2015

5 février : les Assises Régionales du Thermalisme en Auvergne à Royat - Chamalières

Thermauvergne organise avec l'État et le Conseil Régional d'Auvergne les premières Assises Régionales du Thermalisme sous la thématique "L'Auvergne imagine les stations thermales du futur".

2016

Participation à l'élaboration du Plan Thermal 2016 - 2020

Thermauvergne a élaboré, en lien avec Rhône-Alpes Thermal, le projet de plan thermal 2016-2020 à la demande de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce plan thermal a été validé par la Région, il s'élève à 20 millions d'euros et a été lancé le 7 novembre 2016 à Châtel-Guyon.

THERMAUVERGNE EN BREF

Forme Juridique : Association Loi 1901

Date de Création : 1985

Stations Membres : Bourbon-Lancy (71)
Bourbon-l'Archambault (03)
La Bourboule (63)
Châteauneuf-les-Bains (63)
Châtel-Guyon (63)
Chaudes-Aigues (15)
Evaux-les-Bains (23)
Le Mont-Dore (63)
Nérès-les-Bains (03)
Royat - Chamalières (63)
Saint-Nectaire (63)
Vichy (03)

Présidente : Docteur Danielle FAURE-IMBERT
Première adjointe au Maire de Châtel-Guyon
Administratrice du Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH)
Vice-Présidente du Cluster Innovatherm

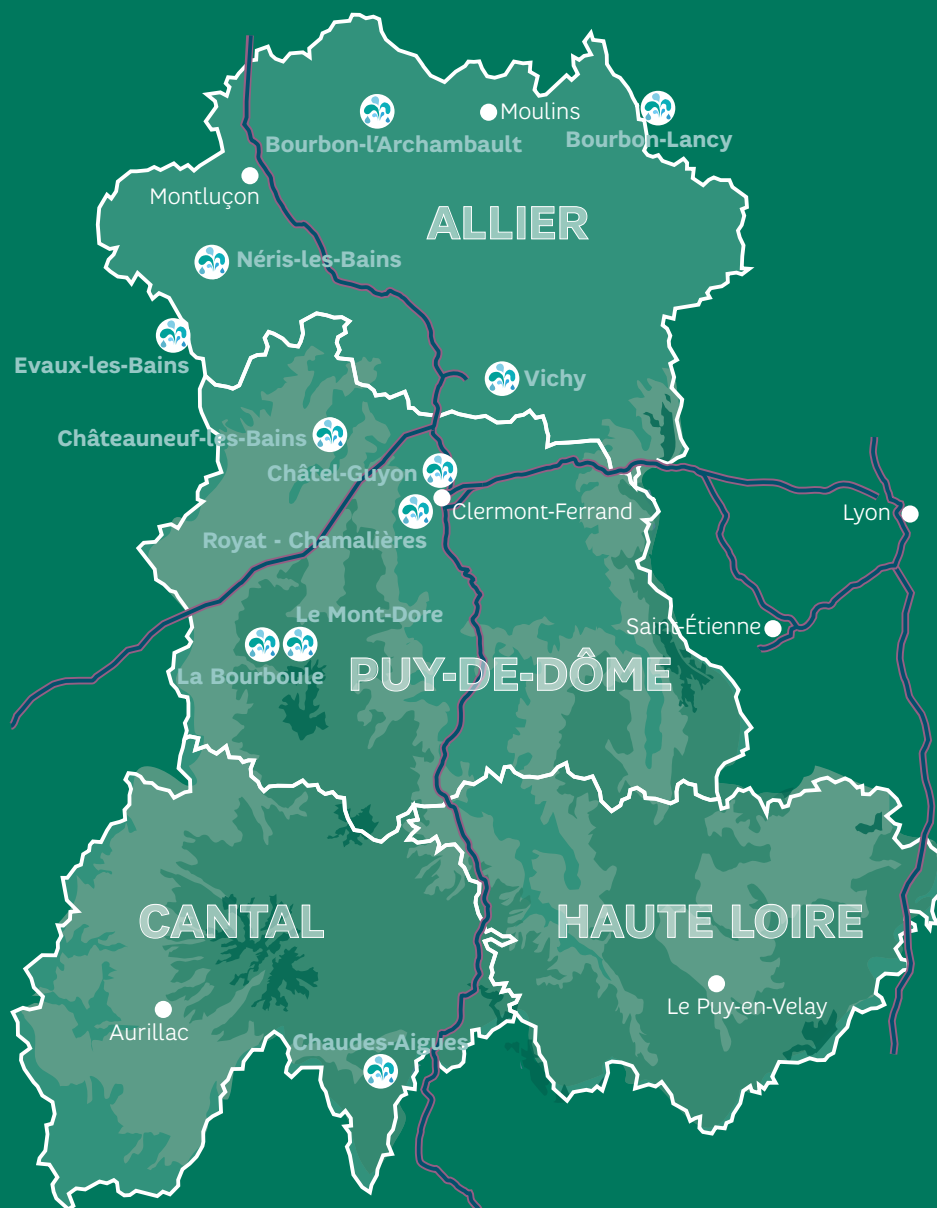
Directeur Général : Pierre JAL
Directeur Général de La Route des Villes d'Eaux du Massif Central et du GIE Auvergne Thermale Qualité
Secrétaire du Cluster Innovatherm

Contact : Stéphane HUIN
Chef de Produit et de Promotion
8 Avenue Anatole France - 63130 ROYAT
Tél. : 04 73 34 72 83 - Fax : 04 73 35 74 02
e-mail : s.huin@borvo.com
www.auvergne-thermale.com



AUVERGNE THERMALE

Terre de santé



11 Stations thermales

Bourbon-Lancy • Bourbon-l'Archambault • La Bourboule
Châteauneuf-les-Bains • Châtel-Guyon • Chaudes-Aigues • Evaux-les-Bains • Le Mont-Dore
Néris-les-Bains • Royat - Chamalières • Vichy



AUVERGNE THERMALE

www.auvergne-thermale.com

8 avenue Anatole France - 63130 Royat - tél. : 04 73 34 72 80 - info@borvo.com

